Repenser le monde du travail pour faire face à l'urgence climatique

« Décroissance, urgence climatique et transformation du travail » est un article de Luis González Reyes extrait de l'ouvrage collaboratif "Mas allá del colonialismo verde : justicia global y geopolítica de las transiciones ecosociales", publié en 2023 par CLACSO. En s'appuyant sur divers travaux en économie, sciences sociales et sciences de l'environnement, l'auteur montre comment le monde du travail et les modes de production doivent se transformer pour faire face à l'urgence climatique. De cet article, La Fabrique Écologique retient trois points essentiels :

#1 Selon les auteurs, un modèle économique basé sur la croissance infinie n'est pas viable, car il suppose une augmentation de la consommation de ressources, lesquelles sont limitées. Un nombre croissant de travaux montrent que la transition écologique n'aura pas lieu sans une diminution de la consommation d'énergie et de ressources, donc une décroissance de la production. Selon l'auteur, l'urgence écologique nécessite de se passer des énergies fossiles pour se tourner vers un mix de sources d'énergies les plus faiblement pourvues d'éléments fossiles comme les terres rares, donc technologiquement plus simples. Aujourd'hui, l'énergie produite est surtout stockée. N'ayant pas une grande capacité de stockage, ces sources d'énergie devraient avant tout être mobilisées à l'échelle locale afin de pouvoir être directement utilisée.

#2 Selon l'auteur, certains secteurs basés sur l'exploitation des écosystèmes (transports, finance, etc.) devront suivre une logique de décroissance, tandis que d'autres ayant pour but la préservation de l'environnement devront être soutenus. Avec la diminution des transports qui fonctionnent avec des ressources non renouvelables, chaque territoire devra diversifier ses activités, afin de produire une quantité suffisante des biens et services nécessaires à la population locale pour réduire la dépendance aux importations. Afin de ne pas pénaliser les pays dont l'économie est dépendante des exportations, ces mesures de relocalisation devront s'accompagner de politiques de redistribution des richesses entre les pays et territoires.

#3 Selon l'auteur, de tels changements nécessiteraient une réduction du temps de travail, qui impliquerait une baisse de la production. Prenant l'exemple de l'Espagne, il montre qu'une diminution du temps de travail employé et de la production, réalisée en passant à une semaine de 30 ou 32 heures, ne s'accompagnerait pas d'une réduction du nombre d'emplois. Pour que ces changements soient viables, il serait nécessaire de diminuer la dépendance des citoyen·ne·s à leur salaire pour répondre à leurs besoins. Un processus de démarchandisation devrait être entamé : un maximum de biens et services pourraient être produits en coopération et en autogestion, permettant ainsi de réduire les coûts tout en échappant aux logiques de marché.

La France et la réduction du temps de travail

En France, les vertus écologiques de la réduction du temps de travail ont été mises en avant dès les années 70. Ses vertus sociales ont quant à elles été expliquées par les syndicats (ex. : CGT et Solidaires), qui demandent depuis plusieurs décennies de passer à une semaine de 32 heures. Mais la réduction du temps de travail n'est pas à l'ordre du jour. Si la semaine de 4 jours est expérimentée dans la fonction publique depuis le printemps 2024, ce n'est qu'une contraction du temps travaillé. La question des avantages et des inconvénients d'une réduction du temps de travail mériterait cependant de nouvelles réflexions.

L'avis de Pauline Bureau, Vice-présidente de LFE

Si plusieurs articles récents soulignent les vertus d'une diminution du temps de travail, un travail de vulgarisation scientifique et une mise en dialogue avec des arguments contraires seraient nécessaires pour bien appréhender ce sujet.

Nous avons besoin de votre soutien pour poursuivre nos travaux et développer de nouveaux projets !
Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don à La Fabrique Écologique en cliquant ici.